



**RÉGION
AUVERGNE- RHÔNE-
ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N° 84-2024-133

PUBLIÉ LE 22 MAI 2024

Sommaire

84_Rectorat_Rectorat de l'académie de Grenoble /

84-2024-05-22-00004 - ARRETE N° DEC POLE CONCOURS/XIII/24/128 du 14 mai 2024 relatif à la composition du jury du recrutement de concours pour le recrutement d'assistants de service social des administrations de l'État pour les services et établissements publics relevant des ministres chargés de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche, au titre de la session 2024, pour l'académie de Grenoble. (3 pages)

Page 3

84-2024-05-22-00003 - ARRETE N° DEC POLE CONCOURS/XIII/24/128 du 14 mai 2024, ANNULE ET REMPLACE L'ARRETE N° DEC POLE CONCOURS/XIII/24/37 du 4 mars 2024???? (6 pages)

Page 6



DEC POLE CONCOURS

Réf N° DECPOLECONCOURS/XIII/24/128

Affaire suivie par : Fabienne Boothe

Tél : 04.76.74.70.09

Mél : fabienne.boother@ac-grenoble.fr

Rectorat de Grenoble

7, place Bir-Hakeim CS 81065

38021 Grenoble Cedex 1

ARRETE N° DEC POLE CONCOURS/XIII/24/128 du 14 mai 2024

relatif à la composition du jury du recrutement de concours pour le recrutement d'assistants de service social des administrations de l'État pour les services et établissements publics relevant des ministres chargés de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche, au titre de la session 2024, pour l'académie de Grenoble.

- Vu le Code de la famille et de l'aide sociale ;
- vu la loi n° 83.634 du 13 juillet 1983 modifiée relative aux droits et obligations des fonctionnaires, la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- vu le décret n°91-783 du 1er août 1991 relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps des assistants de service social des administrations de l'État ;
- vu le décret n° 95-102 du 27 janvier 1995 ouvrant aux ressortissants des États membres de l'Union Européenne autres que la France, l'accès à certains corps de fonctionnaires des services médicaux et des services sociaux de l'État ;
- vu le décret n°2012-1098 du 28 septembre 2012 portant statut particulier du corps interministériel des assistants de service social des administrations de l'État ;
- vu l'arrêté du 28 février 2013 fixant les modalités et la nature de l'épreuve des concours externe et interne de recrutement d'assistants de service social des administrations de l'État ;
- vu l'arrêté du 2 février 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants de service social des administrations de l'État pour les services et établissements publics relevant des ministres chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

Article 1 : Le jury chargé d'examiner les candidats au concours pour le recrutement d'assistants de service social des administrations de l'État pour les services et établissements publics relevant des ministres chargés de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche, est composé, pour la session 2024, ainsi qu'il suit :

Mme	CLAUDEL Muriel	Rectorat - Grenoble Directrice des ressources humaines adjointe	Présidente de jury
M.	HARP Valéry	Collège Joseph et Xavier De Maistre - Saint Alban en Laysse Personnel de direction	Vice-Président de jury

Mme	BILLAUD Cécile	Lycée des métiers Tom Morel – Annecy Assistante de service social SSFE	Membre de jury
Mme	BOINOT Faïza	Collège les Mattons – Vizille Assistante sociale scolaire	Membre de jury
Mme	CAILLAT Karine	Collège le Savouret – Saint Marcellin Assistante sociale scolaire	Membre de jury
M.	CAMBA Jimmy	Collège la Ségalière - Largentière Personnel de direction	Membre de jury
M.	CARTON Olivier	Collège Louis Aragon – Villefontaine Personnel de direction	Membre de jury
Mme	CASADIO Lucile	DSDEN Grenoble Assistante sociale scolaire	Membre de jury
Mme	CORREIA Odette	DSDEN Annecy CTSS	Membre de jury
M.	DEMEZ Stéphane	Collège Gaud - Bourg-Lès-Valence Personnel de direction	Membre de jury
Mme	GAUDEN Aurélie	DSDEN Chambéry Assistante de service social des administrations de l'État	Membre de jury
Mme	GAUMONT Sylvie	DSDEN Valence CTSS	Membre de jury
Mme	HENRY FLORE Carole	Collège Pierre et Marie Curie – Montmélian Assistante sociale	Membre de jury
M.	HERMOSO Marc	Lycée Roger Deschaux - Sassenage Personnel de direction	Membre de jury
M.	JACQUOT Thomas	Collège Jacques Brel - Taninges Personnel de direction	Membre de jury
Mme	LEBEAU Audrey	DSDEN Annecy CTSS	Membre de jury
M.	LIEUTAUD Clément	Lycée Madame de Staël - Saint Julien en Genevois Personnel de direction	Membre de jury
Mme	LOMBARDI Marie-Laure	DSDEN Chambéry Assistante de service social	Membre de jury
Mme	MAILFERT Valérie	DSDEN Privas CTSS	Membre de jury
Mme	MAZON Frédérique	Lycée Vincent d'Indy - Privas Personnel de direction	Membre de jury
M.	MONNEY Laurent	Lycée Vincent d'Indy - Privas Personnel de direction	Membre de jury
Mme	PLESSIET Françoise	DSDEN Grenoble CTSS	Membre de jury

Mme	PRUNIER Carine	Collège Mont des princes - Seyssel Personnel de direction	Membre de jury
M.	ROGER Stéphane	Lycée Marie Reynoard - Villard-Bonnot Personnel de direction	Membre de jury
Mme	ROSSAT Marion	DSDEN Grenoble CTSSAE	Membre de jury
M.	SERGI Joseph	Lycée Emmanuel Mounier - Grenoble Personnel de direction	Membre de jury

Article 2 : Le jury d'admission se réunira au Tremble, à Gières, le lundi 27 mai 2024.

Article 3 : La secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Pour la rectrice et par délégation,
Signé le 15/05/2024 par Mme Céline Hagopian,
Secrétaire générale adjointe,
Modernisation et fonctions supports,
Conforme à l'original, disponible sur demande



DEC POLE CONCOURS

Réf N° DECPOLECONCOURS/XIII/24/37

Affaire suivie par : Jean-Yves Ragil

Tél : 04 76 74 72 34

Mél : jean-yves.ragil@ac-grenoble.fr

Rectorat de Grenoble

7, place Bir-Hakeim CS 81065

38021 Grenoble Cedex 1

ARRETE N° DEC POLE CONCOURS/XIII/24/128 du 14 mai 2024

ANNULE ET REMPLACE L'ARRETE N° DEC POLE CONCOURS/XIII/24/37 du 4 mars 2024

relatif à la composition du jury du concours externe pour le recrutement des adjoints administratifs principaux de 2ème classe de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur, au titre de la session 2024, pour l'académie de Grenoble

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- vu le décret n° 85-899 du 21 août 1985 modifié relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel relevant du ministère de l'Éducation nationale ;
- vu le décret n° 2006-1760 du 23 décembre 2006 relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'État ;
- vu l'arrêté du 5 octobre 2005 portant délégations de pouvoirs du ministre chargé de l'Éducation nationale aux recteurs d'académie en matière de recrutement et de gestion de certains personnels stagiaires et titulaires des services déconcentrés relevant du ministre chargé de l'Éducation nationale, modifié par l'arrêté du 24 octobre 2005 ;
- vu l'arrêté du 23 mars 2007 relatif aux règles générales d'organisation et à la nature des épreuves des concours de recrutement d'adjoints administratifs de 1^{ère} classe des administrations de l'État ;
- vu l'arrêté du 30 mars 2007 fixant les conditions d'organisation et la composition du jury des concours de recrutement des adjoints administratifs de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur, modifié par l'arrêté du 28 janvier 2009 ;
- vu l'arrêté du 2 février 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture et l'organisation de concours communs pour le recrutement dans le deuxième grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie C ;

Article 1 : Le jury chargé d'examiner les candidats au concours pour le recrutement externe des adjoints administratifs principaux de 2^{ème} classe, est composé, pour la session 2024, ainsi qu'il suit :

Mme	MARFIL Isabelle	DSDEN 73 - Chambéry Secrétaire générale	Présidente
M.	BENEDETTI Eric	Lycée Albert Triboulet – Romans-sur-Isère Attaché principal	Vice-président
M.	ACCARDO Sébastien	Collège Beauregard – Cran-Gevrier Attaché	Membre du jury
Mme	BEAUVARLET DE MOISMONT Marie-Liesse	DSDEN 74 – Annecy – SAENES classe exceptionnelle	Membre du jury
Mme	BELLET Solange	Rectorat – Grenoble SAENES classe supérieure	Membre du jury
Mme	BENDAOUZ Sonia	CROUS – Grenoble – SAENES classe exceptionnelle	Membre du jury
Mme	BERNARD Nelly	DSDEN 07 – Privas SAENES classe exceptionnelle	Membre du jury
Mme	BIARD Caroline	INPG Ensimag – Grenoble Ingénieure d'étude hors classe	Membre du jury
Mme	BOCHET Christelle	DSDEN 38 – Grenoble Attachée	Membre du jury
Mme	BONNET Delphine	Collège des six vallées – Le Bourg d'Oisans SAENES classe supérieure	Membre de jury
Mme	BOOTHER Fabienne	Rectorat – Grenoble SAENES classe supérieure	Membre du jury
Mme	BOUDOL Charline	Lycée Vaucanson – Grenoble SAENES classe supérieure	Membre du jury

M.	BOUGHANMI Badreddine	Collège les Allinges -Saint-Quentin-Fallavier Attaché	Membre du jury
M.	BRIEU Frédéric	Collège Jongkind – La Côte Saint André Principal adjoint SEGPA	Membre du jury
Mme	CALDARA Gaëlle	UGA – Grenoble Ingénieure d'étude	Membre du jury
M.	CASSANY Christophe	Collège Jean Macé – Portes-lès-Valence Attaché	Membre du jury
M.	CHABAL Vincent	Lycée Emile Loubet – Valence Attaché principal	Membre du jury
Mme	CHALON Nathalie	UGA – Grenoble Ingénieure d'étude hors classe	Membre du jury
Mme	CHEVARIN Noemie	DSDEN 74 – Annecy Attachée	Membre du jury
M.	CLOS ARCEDUC Jean-François	EREA Porte du Soleil – Montélimar Attaché	Membre du jury
Mme	COHEN Caroline	Rectorat – Grenoble Attachée principale	Membre du jury
Mme	CREBESSEGUES Alexandra	DSDEN 38 – Isère Attachée	Membre du jury
M.	DANIEL Florent	Lycée Ferdinand Buisson – Voiron SAENES classe supérieure	Membre du jury
Mme	DELICOURT Stéphanie	CROUS – Grenoble SAENES classe exceptionnelle	Membre du jury

Mme	DENAYER Audrey	Collège la Lauzière – Val d'Arc Attachée	Membre du jury
Mme	DUSSERT Karine	UGA – Grenoble Technicienne classe exceptionnelle	Membre du jury
Mme	DUVERNEY-PRET Cécile	INPG Ensimag – Grenoble Ingénieure d'étude hors classe	Membre du jury
M.	GACHON Laurent	UGA – Valence Ingénieur d'étude	Membre du jury
Mme	GAUTHIER Christine	DSDEN 73 – Chambéry SAENES classe exceptionnelle	Membre du jury
Mme	GILLOT Nathalie	INRIA – Grenoble Assistante Ingénieure	Membre du jury
Mme	LAFFONT Sophie	Lycée Jaume – Pierrelatte Proviseur Adjointe	Membre du jury
Mme	LAHMIDI Salima	CNED – Grenoble SAENES classe supérieure	Membre du jury
Mme	LANDI Françoise	Collège les six vallées – Le Bourg d'Oisans Principale	Membre du jury
Mme	LILLO Katherine	Collège Sport et Nature – La Chapelle en Vercors Attachée	Membre du jury
Mme	MAZET-ROUX Sylvie	UGA – Grenoble SAENES classe supérieure	Membre du jury
Mme	MERLIN Sophie	UGA ENSIMAG - Grenoble SAENES classe supérieur	Membre du jury

Mme	NONQUE Brigitte	UGA – Grenoble Attachée principale	Membre du jury
Mme	NOVEL-CATTIN Joëlle	Rectorat – Grenoble SAENES classe exceptionnelle	Membre du jury
Mme	OCHIN Marie-José	IEN 26 – Valence SAENES classe exceptionnelle	Membre du jury
M.	PEREIRA Nicolas	DSDEN 73 – Chambéry Attaché	Membre du jury
Mme	RADE Gaëlle	UGA – UFR Chimie Grenoble SAENES classe exceptionnle	Membre du jury
M.	RASPAIL Philippe	EREA Pierre Rahbi – Claix Proviseur	Membre du jury
Mme	RASSAT Cristina	Collège René Long – Alby sur Chéran Principale adjointe	Membre du jury
Mme	REVERDY Célia	USMB – Chambéry SAENES classe exceptionnelle	Membre du jury
M.	RIVE Jordy	Rectorat – Grenoble SAENES	Membre du jury
M.	ROGER Stéphane	Lycée Marie Reynoard -Villard Bonnot Proviseur adjoint	Membre du jury
Mme	ROLLAND Stéphanie	Collège du Pays de Gavot – Saint- Paul-en-Chablais SAENES classe exceptionnelle	Membre du jury
Mme	SERBAT Séverine	Collège Josphe et Xavier de Maistre - Saint-Alban-Leyse Attachée	Membre du jury

M.	VERNIZEAU Nicolas	Rectorat – Grenoble Attaché	Membre du jury
M.	VIZZUTTI Sylvain	UGA – Grenoble Attaché	Membre du jury
M.	WALSER-RAYBAUD	Lycée Paul Héroult – Saint-Jean-de- Maurienne Proviseur Adjoint	Membre du jury

Article 2 : Le jury des épreuves d'admissibilité se réunira au rectorat de Grenoble, le lundi 29 avril 2024.

Article 3 : Le jury des épreuves d'admission se réunira au Tremble à Gières, le jeudi 23 mai 2024.

Article 4 : La secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

**Pour la rectrice et par délégation,
Signé le 16/05/2024 par Mme Céline Hagopian,
Secrétaire générale adjointe,
Modernisation et fonctions supports,
Conforme à l'original, disponible sur demande**